

Commentaire des membres du Panel

L'objectif du Panel est de porter un regard critique, sincère et constructif sur les forces et les faiblesses de l'approche de Lafarge en matière de développement durable. Nous saluons l'engagement sans faille de Lafarge en faveur du développement durable et la détermination du Groupe à endosser un rôle de leader malgré la crise économique. Autre point positif, les principes de pérennité commerciale, environnementale et sociale sont de plus en plus étroitement liés lors de l'élaboration de la stratégie du Groupe. Ce rapport est utile à des parties prenantes très diverses. Suivant notre conseil, Lafarge a produit un document plus succinct qui allie amplitude et profondeur en intégrant informations techniques et renvois web exhaustifs.

DÉFINIR DE NOUVELLES AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lafarge a atteint en avance certaines de ses Ambitions Développement durable, ce qui s'explique à la fois par des réussites marquantes dans certains domaines et par la récession économique mondiale. Nous espérons jouer un rôle actif dans la définition des prochaines Ambitions et aider le Groupe à affronter les difficultés liées au déplacement vers l'est de son centre de gravité géographique et économique suite à l'acquisition d'Orascom Cement.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nous saluons chaleureusement la volonté de Lafarge de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des enjeux de santé et de sécurité. Nous prenons note de la réduction du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt constatée cette année et de l'amélioration du nombre d'incidents chez les sous-traitants. Nous restons toutefois préoccupés par l'augmentation du nombre d'accidents mortels chez les collaborateurs directs. Au-delà de la transparence et d'un engagement au plus haut niveau, nous attendons des efforts pour générer une culture de la sécurité solide et participative centrée sur l'anticipation et la prévention des incidents. Le programme de santé au travail du Groupe est un bon début, mais requiert de se concentrer sur l'évaluation des risques et le contrôle de l'exposition sur le lieu de travail afin d'éviter les maladies professionnelles.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'issue décevante de la conférence de Copenhague de décembre 2009 sur le changement climatique a confronté le secteur à une absence de leadership politique, alors même que les données scientifiques continuent de souligner l'urgence d'une action concertée. Responsable de 5 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, le secteur du ciment doit endosser un rôle de leader pour définir des solutions. Lafarge a ouvert la voie, non seulement en renforçant l'efficacité de ses processus opérationnels, mais aussi en coopérant avec ses homologues, ses partenaires commerciaux et les responsables politiques pour contribuer à cet effort.

Malgré ses progrès constants en termes de réduction de son intensité carbone, Lafarge reste tributaire des caractéristiques géologiques et chimiques propres à la fabrication du ciment. Par conséquent, nous souhaiterions une définition plus claire de la stratégie de l'entreprise en matière de technologies innovantes et de produits précurseurs qui permettent aux clients d'économiser de l'énergie.

POLLUANTS PERSISTANTS

Lafarge affiche une réduction significative de ses émissions et a fait preuve de transparence dans la gestion de la controverse liée aux émissions de mercure de son site de Ravena, aux États-Unis – y compris en répondant à nos demandes d'informations techniques. Nous nous félicitons du partenariat conclu entre Lafarge et le WWF pour contrôler la réduction des émissions de polluants persistants et nous observerons, le cas échéant, les preuves de l'introduction progressive des meilleures technologies disponibles. Cet engagement, qui montre l'exemple à suivre au reste du secteur, prouve que Lafarge s'efforce de respecter les environnements sociaux et naturels dans lesquels il opère.

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Lafarge a acquis une vaste expertise en matière de conservation et de restauration de la biodiversité. Le Groupe est leader au sein du secteur grâce à sa coprésidence de l'Initiative ciment pour le développement durable (www.wbcscement.org). La tâche consiste désormais à aborder la question de la biodiversité dans le contexte plus large des services rendus par les écosystèmes et à développer et parfaire des outils pratiques pour quantifier leur valeur économique. Lafarge doit en outre saisir les opportunités de la biodiversité au sein du cadre bâti en développant des produits innovants (toits verts, béton drainant, etc.) qui se fondent sur des techniques biomimétiques issues des enseignements de la nature.

CONSTRUCTION DURABLE

Sachant que le cadre bâti génère 85 % de son impact environnemental pendant l'occupation des bâtiments, Lafarge peut contribuer plus largement à la lutte contre le réchauffement climatique en se concentrant sur les solutions de construction. Cette approche est entravée par la mauvaise image du béton au sein de l'opinion publique. Le Groupe doit aborder cette question de manière proactive en affichant un bon portefeuille de solutions de construction et d'options de recyclage tenant compte des différents contextes climatiques. Grâce à son expertise en matière d'utilisations innovantes du béton, Lafarge est à même de diffuser ses connaissances pour démontrer l'efficacité de ses produits et contribuer à rehausser les standards dans tout le secteur de la construction.

DIALOGUE SOCIAL ET LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Si Lafarge se concentre avec raison sur la préservation des emplois et la rétention des talents en cette période de crise économique mondiale, nous restons préoccupés par l'augmentation du nombre de grèves. Nous incitons Lafarge à mettre en œuvre des procédures standardisées pour suivre ces actions, conformément aux normes reconnues par l'OIT. Nous aimerions également

disposer d'un plus grand nombre de données sur l'approche adoptée par Lafarge en matière de résolution de conflit. Si nous reconnaissons la nécessité de mettre en œuvre des pratiques spécifiques à chaque pays, nous attendons que Lafarge adopte une politique de neutralité et de non-ingérence quand ses collaborateurs s'associent à des syndicats indépendants. En outre, nous constatons que Lafarge fait énormément appel à la sous-traitance et nous avons demandé, de toute urgence, la mise en place d'une politique respectueuse des meilleures pratiques en matière d'externalisation.

MARCHÉS ÉMERGENTS

La présence croissante de Lafarge dans des pays qui présentent une faible performance en matière de respect des droits de l'homme et de corruption a conduit le Panel à demander des politiques et un reporting plus poussés. Lafarge a répondu à cette exigence en adoptant une Politique de sécurité au niveau du Groupe. Nous restons préoccupés par les droits des employés et la liberté d'association dans ces pays et nous encourageons Lafarge à assurer un reporting plus poussé dans ce domaine.

COMMUNAUTÉS

Nous sommes heureux que Lafarge ait nommé une équipe dédiée pour s'occuper des relations avec les communautés et nous encourageons plus particulièrement la participation du Groupe au débat actuel sur le consentement éclairé préalable et/ou la consultation des populations environnantes pour tout projet d'envergure. Nous pensons que les meilleures pratiques dans ce domaine sont primordiales pour préserver la réputation de Lafarge auprès des communautés locales.

COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL

Suite à plusieurs cas de violation des lois de la concurrence, le Panel a rencontré les dirigeants de Lafarge et a pu évaluer la formation interne et les procédures de contrôle du Groupe, qui ont été largement renforcées. Il s'agit là d'un facteur de risque permanent qui requiert de tenir le Panel informé de l'évolution future.

CHARTRE DE LOBBYING

Le Panel a joué un rôle fort et moteur dans le renforcement de la politique de lobbying de Lafarge, qui doit être publiée sur son site Internet. S'il reste une marge de progression, nous pensons que Lafarge est à la pointe des bonnes pratiques et nous saluons la volonté du Groupe d'adopter la plupart des recommandations du Panel.